





Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale 13 juillet 2011 Français Original: anglais

Conférence des Parties

Dixième session Changwon (République de Corée), 10-21 octobre 2011 Point 11 de l'ordre du jour provisoire Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020)

Rapport sur les activités entreprises à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020)

Note du secrétariat

Résumé

Dans sa décision 30/COP.9, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de rendre compte à la Conférence des Parties réunie à sa dixième session des activités menées pour appuyer la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020).

Le présent document fait la synthèse des activités entreprises par l'Équipe spéciale interorganisations et ses partenaires dans le cadre du lancement de la Décennie, aux niveaux mondial et régional. Certains points sont soumis à l'examen de la Conférence des Parties en vue de favoriser les initiatives destinées à marquer la Décennie.

L'annexe au présent document expose la stratégie et le plan d'action mis au point par l'Équipe spéciale interorganisations.

Table des matières

			Paragraphes	Page
	List	e des abréviations		3
I.	Intr	1–2	4	
II.	Rap	3-6	4	
III.	État	de la mise en œuvre	7–23	5
	A.	Lancement mondial et lancement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 16 août 2010, Fortaleza (Brésil)	9–11	5
	B.	Lancement régional pour l'Afrique, 16 août 2010, Nairobi (Kenya)	12-14	5
	C.	Lancement régional pour l'Asie, 12 octobre 2010, Séoul (République de Corée)	15–16	6
	D.	Lancement pour l'Amérique du Nord, 11 et 12 novembre 2010, Fort Collins (Colorado, États-Unis)	17–19	6
	E.	Lancement régional pour l'Europe, 16 décembre 2010, Londres (Royaume-Uni)	20-23	6
IV.	Élaboration de matériels de sensibilisation		24	7
V.	La voie à suivre			7
VI.	Conclusion et recommandations			8
Annexe				
	Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification: stratégie et plan d'action			

Liste des abréviations

CDB Convention sur la diversité biologique

DLDD DDTS

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FIDA Fonds international de développement agricole

IIED Institut international pour l'environnement et le développement

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE Programme des Nations Unies pour l'environnement

PNUE-CMSC Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE

OMM Organisation météorologique mondiale

I. Introduction

- 1. Dans sa résolution 30/COP.9, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de rendre compte à la Conférence des Parties réunie à sa dixième session des activités menées pour appuyer la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020). Le présent document répond à cette demande en fournissant des renseignements sur les activités qui ont été entreprises depuis l'adoption de la résolution 63/218 de l'Assemblée générale.
- 2. Il contient en annexe la stratégie et le plan d'action de la Décennie qui ont été élaborés par l'Équipe spéciale interorganisations.

II. Rappel

- 3. Dans sa résolution 62/195, l'Assemblée générale, reconnaissant que la désertification se poursuit malgré les efforts antérieurs et actuels déployés au niveau mondial et que la lutte contre la pauvreté des populations des zones arides ne progresse guère, a proclamé la Décennie 2010-2020 «Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification». Dans sa résolution 64/201, en date du 21 décembre 2009, elle a chargé le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification de coordonner les activités relatives à la Décennie, en concertation avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres entités compétentes des Nations Unies, notamment le Département de l'information du Secrétariat.
- 4. Au cours de la Décennie, tous les acteurs sont invités à contribuer à faire prendre conscience du problème de la désertification, de la dégradation des terres, de la sécheresse et des solutions qui peuvent y être apportées. La Décennie vient à l'appui du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2008-2018). À la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général rendra compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette résolution.
- 5. Après l'adoption de la résolution 64/201 de l'Assemblée générale, le secrétariat a créé une Équipe spéciale interorganisations de la Décennie, invitant tous les organismes des Nations Unies mentionnés dans la résolution à y participer. L'Équipe spéciale interorganisations devra fournir l'impulsion nécessaire pour faire en sorte que les manifestations prévues dans le cadre de la Décennie aient bien lieu, que le rythme se maintienne tout au long de la Décennie, que l'image de marque de la Décennie soit utilisée de manière appropriée et que des rapports soient élaborés à l'intention de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- 6. Au début de l'année 2011, les organismes des Nations Unies dont le mandat avait trait à la Décennie ont été invités à participer à l'Équipe spéciale interorganisations qui souhaitait se renforcer. En conséquence, les organisations ci-après ont accepté de faire partie de l'Équipe spéciale: la Convention sur la diversité biologique (CDB), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Forum des Nations Unies sur les forêts et l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

III. État de la mise en œuvre

- 7. Pour marquer la première année de la Décennie, en 2010, un lancement mondial a été organisé, suivi de cinq lancements régionaux. Toutes ces manifestations ont été annoncées sur le site Web de la Convention sur la lutte contre la désertification, par des courriels, par les organisations membres de l'Équipe spéciale interorganisations et par les principaux médias internationaux et régionaux. Des dossiers de presse adaptés à la situation régionale et présentant des fiches d'information, des renseignements généraux et des expériences régionales positives ont été distribués.
- 8. Les manifestations régionales ont suscité un grand intérêt étant donné qu'elles répondaient aux préoccupations régionales. Celles qui ont bénéficié de l'appui d'instances locales disposant de ressources essentielles, y compris de contacts dans les médias, et qui ont compté avec la participation de représentants de la société civile, du monde de la politique et des finances ont été les plus réussies. On trouvera ci-après un bref résumé de chacune de ces manifestations.

A. Lancement mondial et lancement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 16 août 2010, Fortaleza (Brésil)

- 9. Le lancement mondial de la Décennie a eu lieu à Fortaleza (Brésil) au cours de la deuxième Conférence internationale sur le climat, la durabilité et le développement (ICID 2010). Il a suivi la séance d'ouverture de la Conférence et rassemblé plus de 2 500 participants représentant une centaine de pays. Parmi les dignitaires qui ont signé le livre d'or figuraient plusieurs ministres du Brésil, du Niger, du Sénégal et de la Suisse ainsi que des gouverneurs et des hauts fonctionnaires de plusieurs institutions.
- 10. De plus, les ministres de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Argentine et du Bhoutan ont envoyé des messages de soutien à la Décennie, tout comme le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et les chefs des secrétariats de la CDB, de la FAO, du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, du FIDA, du PNUD, du Département de l'information des Nations Unies, du PNUE, de la Convention-cadre sur les changements climatiques et de l'OMM.
- 11. Le rapport sur le lancement mondial et le lancement pour l'Amérique latine et les Caraïbes est disponible à l'adresse suivante: http://unddd.unccd.int/fortaleza-launch.htm.

B. Lancement régional pour l'Afrique, 16 août 2010, Nairobi (Kenya)

- 12. Le lancement régional pour l'Afrique s'est déroulé au siège du PNUE à Nairobi, le même jour que le lancement mondial. En tant que membres de l'Équipe spéciale interorganisations, le PNUD et le PNUE ont coordonné ce lancement régional qui a pris la forme d'une conférence de presse au cours de laquelle des experts ont parlé des objectifs et des thèmes clefs de la Décennie. Parmi les intervenants figuraient M^{me} Angela Cropper, Directrice exécutive adjointe du PNUE, M. Aeneas Chuma, Représentant résident du PNUD, M. Tony Simons, Directeur général adjoint du World Agroforesty Centre, M. Ayub Macharia, Directeur général de la National Environment Management Authority et M^{me} Lucy Mulenkei représentant les communautés autochtones vivant dans les zones arides du Kenya.
- 13. Les médias ont bien couvert la manifestation, et des experts du PNUE à Nairobi et en Asie occidentale ont réalisé plusieurs interviews sur la désertification. Les agences de presse et les journaux africains ont également publié des articles sur le lancement de la Décennie.

14. Le rapport sur le lancement pour l'Afrique est disponible à l'adresse suivante: http://unddd.unccd.int/nairobi-launch.htm.

C. Lancement régional pour l'Asie, 12 octobre 2010, Séoul (République de Corée)

- 15. Le lancement pour l'Asie s'est déroulé à Séoul au cours d'un colloque international consacré à la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse et au rôle de la Convention sur la lutte contre la désertification dans ce domaine. Il était organisé par le Service forestier de la République de Corée. Plus de 200 personnes, scientifiques, décideurs et représentants des médias, ont participé à ce lancement de même que M. Chung Kwang-Soo, Ministre, Service forestier de la République de Corée et M. Kim Doo-Kwan, Gouverneur de la province de Gyeongnam.
- 16. Le rapport sur le lancement pour l'Asie est disponible à l'adresse suivante: http://unddd.unccd.int/seoul-launch.htm.

D. Lancement pour l'Amérique du Nord, 11 et 12 novembre 2010, Fort Collins (Colorado, États-Unis)

- 17. Le lancement régional pour l'Amérique du Nord s'est tenu à l'Université d'État du Colorado à Fort Collins et au Capitole de Denver (Colorado, États-Unis). Le 11 novembre ont eu lieu un séminaire et la signature du livre d'or du lancement de la Décennie, suivis d'une conférence de presse. Le 12 novembre, la journée a été consacrée à une rencontre, avec la participation du Gouverneur de l'État Bill Ritter, à Denver.
- 18. Parmi les orateurs figuraient M. Tony Frank, Président de l'Université d'État du Colorado, M. Thomas Reinsch, Natural Resource Conservation Service, M^{me} Shannon Horst, Directrice du Savory Institute, et M. Jurgen Hoth, du Fonds mondial pour la nature (Mexique). Les exposés et les débats, axés sur l'Amérique du Nord, ont souligné le rôle de la science dans les efforts visant à combattre la désertification. Plus de 15 organes de presse des États-Unis, dont le *Denver Post*, le CBD et le *San Francisco Examiner* ont rendu compte du lancement.
- 19. Le rapport sur le lancement pour l'Amérique du Nord est disponible à l'adresse suivante: http://unddd.unccd.int/northamerica-launch.htm.

E. Lancement régional pour l'Europe, 16 décembre 2010, Londres (Royaume-Uni)

- 20. Le dernier lancement régional, qui s'est déroulé à Londres, a réuni des géographes, des scientifiques, des experts du développement et des décideurs pour examiner les problèmes et les solutions possibles concernant les zones arides menacées par les changements climatiques et la dégradation des terres. La manifestation était composée d'un séminaire suivi d'une conférence de presse et de la signature du livre d'or. Elle a été accueillie conjointement par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED).
- 21. Parmi les intervenants figuraient M. Matt Walpole et M^{me} Alison Rosser du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE, (http://unddd.unccd.int/images/Europe Launch/Johannes Kamp, RSPB.jpg) M. Johannes Kamp de la Royal Society for the Protection of Birds, M. José Luís Rubio de l'European Society for Soil

Conservation, M^{me} Camilla Toulmin de l'IIED, et (http://unddd.unccd.int/images/Europe Launch/Michael Mortimore, Drylands Research.jpg) M. Michael Mortimore, Drylands Research.

- 22. Les principaux journaux et agences de presse européens ont rendu compte du lancement régional.
- 23. Le rapport sur le lancement pour l'Europe est disponible à l'adresse suivante: http://unddd.unccd.int/europe-launch.htm.

IV. Élaboration de matériels de sensibilisation

- 24. Concernant les lancements et la diffusion de l'information, les matériels ci-après ont été élaborés avec la coopération financière et technique des organes suivants: Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Équipe spéciale interorganisations, Mécanisme mondial, secrétariat de la Conférence internationale sur le climat, la durabilité et le développement, Service forestier de la République de Corée, Centre d'actualité de l'ONU et télévision et radio des Nations Unies. Le coût de l'impression et de la production de tous les matériels de sensibilisation a été couvert par les donations du secteur privé et des institutions partenaires:
- a) Logo de la Décennie (Convention sur la lutte contre la désertification, production pour compte propre);
- b) Lancement d'un site Web consacré à la Décennie offrant diverses ressources: logos, informations générales sur la Décennie, rapports, galerie de photos, base de données, ensemble d'outils destinés à diverses parties prenantes, etc. (Convention sur la lutte contre la désertification, Équipe spéciale interorganisations);
- c) Dossiers de presse complets (Convention sur la lutte contre la désertification, Équipe spéciale interorganisations);
 - d) Poster (Convention sur la lutte contre la désertification, Mécanisme mondial);
- e) Brochure (Convention sur la lutte contre la désertification, production pour compte propre);
- f) Autocollants (Convention sur la lutte contre la désertification, production pour compte propre);
- g) Expositions (Convention sur la lutte contre la désertification, Service forestier de la République de Corée);
- h) Numéro spécial de UNCCD News avec des messages forts (Convention sur la lutte contre la désertification);
- i) Bref vidéoclip sur la télévision des Nations Unies (Département de l'information des Nations Unies);
- j) Clip télévisé de trois minutes pour CNN World View (Département de l'information des Nations Unies, en cours de réalisation);
- k) Magazine d'information télévisé sur le XXI^e siècle (Département de l'information des Nations Unies, en cours de réalisation).

V. La voie à suivre

- 25. La stratégie et le plan d'action de la Décennie, joints en annexe au présent document, ont été élaborés par l'Équipe spéciale interorganisations. Le plan d'action propose une approche décentralisée pour l'organisation des manifestations afin d'encourager la participation à tous les niveaux par l'intermédiaire de réseaux de parties prenantes au niveau local. Il propose également la mise en place de structures et de mécanismes visant à mobiliser les ressources humaines et financières additionnelles nécessaires auprès des sources habituelles et autres des Nations Unies pour mettre en œuvre ces activités.
- 26. La stratégie et le plan d'action seront mis en œuvre principalement par les organisations membres de l'Équipe spéciale interorganisations en coopération avec leurs partenaires nationaux et régionaux, soit individuellement soit collectivement. Le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification sera chargé de la coordination tout au long de la Décennie, mais chaque année une organisation membre de l'Équipe spéciale interorganisations sera chargée d'assurer l'appui fonctionnel concernant le thème de l'année. Dans ce contexte, il convient de mentionner que la Décennie se déroulera en même temps que l'Année internationale des forêts (2011) et la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique (2010-2020), entre autres.

VI. Conclusion et recommandations

- 27. Le succès de la coopération entre l'Équipe spéciale interorganisations et les autres organismes, tout au long des activités de lancement, a montré combien il était efficace d'optimiser les ressources humaines et financières pour une action collective. Cependant, comme le prévoyait la résolution 64/201 de l'Assemblée générale, des ressources additionnelles seront nécessaires pour faire face au manque de moyens et aux responsabilités additionnelles. À cet égard, il faudra poursuivre la création de réseaux et de partenariats de manière à améliorer les échanges d'informations, mobiliser les ressources humaines et financières des organisations compétentes, associer les organisations ayant des intérêts communs, promouvoir la création de groupes, de coalitions et d'alliances des zones arides pour la campagne et établir les plates-formes de communication nécessaires.
- 28. La coopération des organisations gouvernementales, en particulier des donateurs multilatéraux et bilatéraux, des institutions financières internationales et des États membres, est indispensable pour ce qui est du soutien financier et technique. Des ressources en nature pourraient être obtenues grâce à des partenariats avec des institutions n'appartenant pas au système des Nations Unies par exemple pour des enquêtes publiques concernant les messages appropriés, le parrainage et l'organisation de concours, l'attribution de prix et les campagnes faisant intervenir le grand public et le suivi sur le terrain.
- 29. En vue de faire avancer les objectifs de la Décennie d'une manière durable tout au long de la période, la Conférence des Parties, réunie à sa dixième session, pourrait examiner les points suivants:
- a) Promouvoir la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de la Décennie aux niveaux national, régional et international;
- b) Encourager les pays, les organisations internationales et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à utiliser le logo de la Décennie dans les activités concernant la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse;

- c) Encourager également les membres de l'Équipe spéciale interorganisations à faire appel au public, en sollicitant des idées, des contributions en espèces et l'aide de volontaires, en sus des ressources traditionnelles, et à faire connaître la Décennie au cours des activités qui s'y rapportent;
- d) Continuer d'encourager toutes les organisations internationales compétentes, les pays développés et en développement à appuyer les manifestations et activités organisées dans le monde entier dans le cadre de la Décennie;
- e) Prier le Secrétaire exécutif de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de la Décennie.

Annexe

Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification: stratégie et plan d'action^a

Table des matières

			Page	
I.	Introduction			
II.	Buts et objectifs			
III.	Approche stratégique			
	A.	Principes directeurs	12	
	B.	Image de marque	13	
	C.	Catégories d'acteurs de la Décennie	13	
	D.	Création de réseaux et de partenariats	13	
	E.	Coordination des activités de la Décennie	14	
	F.	Suivi et évaluation	14	
	G.	Ressources nécessaires	14	
IV.	Plar	n d'action	15	
	A.	Participation	15	
	В.	Manifestations	15	

^a Le présent document a été élaboré par la Décennie (membres de l'Équipe spéciale interorganisations: Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds international de développement agricole (FIDA) et les autres organes compétents des Nations Unies, y compris le Département de l'information du Secrétariat.

I. Introduction

- 1. L'Organisation des Nations Unies est préoccupée par les zones arides du monde: ces zones ont été oubliées et sous-évaluées, elles n'ont pas les moyens de réaliser leur potentiel et les énormes possibilités qu'elles offrent de ralentir les changements climatiques et de s'y adapter demeurent inutilisées. L'ONU veut protéger et conserver ces écosystèmes, qui figurent parmi les plus fragiles et vulnérables du monde et sont pourtant très précieux et elle craint que la majorité des populations des zones arides, où vit un homme sur trois, ne soit laissée pour compte dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, prévue pour 2015. Les zones arides sont très étendues et elles sont importantes pour le bienêtre futur de toutes les sociétés. Une réponse coordonnée s'impose.
- 2. La stratégie et le plan d'action exposent l'approche à adopter et les mesures à prendre dans le cadre de la Décennie. Les organismes des Nations Unies chargés par l'Assemblée générale de diriger cette initiative collaboreront à cette fin. La stratégie et le plan d'action encadreront l'action stratégique; ils pourront être modifiés de manière à s'adapter à la situation.
- 3. La première partie du présent document décrit la stratégie à adopter. Le plan d'action, qui expose en détail les thèmes et les activités de chaque année, figure au chapitre IV pour permettre souplesse et réactivité face à une évolution de la situation.

Vision et mission

L'objectif de la Décennie pour les zones arides et désertiques en 2020 est le suivant:

Une communauté internationale sensibilisée à la question de la conservation et de l'amélioration des écosystèmes des zones arides et désertiques et qui s'est engagée à lutter contre la désertification et la dégradation des terres grâce à une gestion durable de ces dernières, en vue d'éliminer la pauvreté, d'améliorer le niveau de vie au niveau local et de parvenir à une durabilité environnementale.

Pour y parvenir, les acteurs de la Décennie ont deux missions:

- a) Faire passer un message clair, concis et fort concernant la valeur des écosystèmes des zones arides et désertiques et les effets de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse; et
- b) Créer une coalition mondiale d'individus, d'organisations et d'institutions, à tous les niveaux, pour promouvoir une gestion durable des terres dans les écosystèmes des zones arides et désertiques.

II. Buts et objectifs

- 4. Les buts et objectifs fixés pour la Décennie sont de remédier aux problèmes soulignés dans la résolution A/64/201 de l'Assemblée générale, en particulier l'aggravation de la désertification dans toutes les régions et ses lourdes conséquences pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier pour ce qui est d'éliminer la pauvreté et d'assurer la viabilité environnementale.
- 5. Le but général de la Décennie est de faire reconnaître au niveau mondial l'importance de la question de la dégradation des terres en donnant à la gestion et la productivité des écosystèmes des zones arides et désertiques une place centrale dans les programmes d'action environnementaux.

- 6. Reposant sur la résolution de l'Assemblée générale et sur le plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2008-2018), les trois objectifs de la Décennie sont les suivants:
- a) Faire passer un message clair et concis concernant les causes de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse, et les solutions à ces problèmes, tant aux acteurs directs qu'indirects et aux bénéficiaires des produits et services des écosystèmes des zones arides et désertiques;
- b) Créer une plate-forme permettant de démontrer les perspectives et les possibilités des écosystèmes des zones arides et désertiques en matière de productivité, en mettant en avant les expériences positives et les meilleures pratiques concernant l'amélioration du niveau de vie, des écosystèmes et des flux d'investissement;
- c) Contribuer à améliorer la viabilité à long terme des écosystèmes en réduisant la pauvreté des populations concernées et en développant le couvert végétal dans les écosystèmes des zones arides^b.

III. Approche stratégique

- 7. L'approche stratégique adoptée par la Décennie comporte sept volets:
 - Principes directeurs;
 - · Image de marque;
 - Catégories de groupes cibles par objectif;
 - Création de réseaux et de partenariats;
 - Suivi des progrès accomplis, évaluation et rapports;
 - Coordination;
 - · Mobilisation des ressources.

A. Principes directeurs

- 8. Le cadre normatif destiné à donner un sens d'appartenance à un groupe d'acteurs divers partageant la même vision, la même mission et les mêmes objectifs reposera sur quatre principes: absence d'exclusive et responsabilité dans l'action et nouveauté et pertinence dans la sélection des activités et campagnes réalisées dans ce cadre.
- 9. L'absence d'exclusive répond au souhait d'atteindre le *public le plus large possible* et d'obtenir un *engagement actif* de la société civile. L'engagement de suivre de manière *responsable* les directives en ligne concernant la présentation de rapports permettra au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'élaborer des rapports de fond qui seront soumis à l'Assemblée générale. Pour maintenir l'élan et l'intérêt du public sur une décennie, il faut, au minimum, veiller à ce que les initiatives prises dans le cadre de la Décennie soient *pertinentes* et *novatrices*.

b On fera ainsi en sorte que la campagne menée profite aux populations de ces écosystèmes et constitue une réponse à la résolution de l'Assemblée générale qui demandait que la Décennie renforce les résultats du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018).

B. Image de marque

- 10. L'image de marque de la Décennie consistera en un logo et un (des) slogan(s) ainsi que des modèles normalisés destinés à la production d'un large éventail de matériels qui pourront être utilisés par des acteurs différents pour des manifestations différentes. Afin de minimiser l'usage abusif de la marque, compte tenu de l'approche décentralisée adoptée, une politique et des directives d'utilisation du logo de la Décennie seront élaborées et publiées sur le site Web de la Décennie, un point focal sera désigné pour répondre aux questions concernant l'utilisation de la marque.
- 11. Pour un impact maximal, le slogan adopté pour chaque année sera harmonisé avec celui de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse.

C. Catégories d'acteurs de la Décennie

- 12. Compte tenu du délai dont on dispose, du climat économique difficile, de la nécessité de maintenir l'élan tout au long de la Décennie et des niveaux divers de compréhension des questions, il faudra tout d'abord, pour mettre au point une stratégie de communication efficace, classer les différents acteurs par catégories, selon qu'il s'agit de communautés affectées ou non affectées, et en fonction des différents rôles qu'ils jouent et des objectifs spécifiques de communication:
 - a) Décideurs: ils font passer les messages centrés sur l'action à mener;
- b) *Célébrités/champions*: ils assurent la communication sur les questions complexes et attirent l'intérêt des populations peu intéressées;
- c) *Médias*: ils assurent l'aspect information; ils mobilisent le public au cours des manifestations et attirent l'attention des décideurs;
- d) *Milieux d'affaires et secteur privé*: ils constituent la cible des initiatives concernant les investissements et la responsabilité sociale des entreprises;
- e) Chercheurs et instituts de recherche: ils suivent les changements observés sur le terrain et proposent leurs connaissances scientifiques;
- f) Enfants et jeunes gens: ils sont les futurs bénéficiaires des zones arides et c'est eux qui maintiendront l'élan et l'enthousiasme au cours de la Décennie;
- g) *Grand public*: il s'agit de faire participer dans la pratique les populations déjà sensibilisées et de convaincre les autres;
- h) Organisations non gouvernementales et acteurs de la société civile: ils font connaître la question et se mobilisent au cours des manifestations prévues.

D. Création de réseaux et de partenariats

- 13. Compte tenu de l'approche décentralisée qui a été adoptée, la Décennie aura recours à la création de réseaux et de partenariats entre les différents acteurs dans les buts suivants:
- a) Renforcer la solidarité en établissant des plates-formes de communication et en partageant les informations concernant les volontaires et les champions, faire connaître les plans et les progrès enregistrés dans la réalisation des activités prévues;
- b) Créer des alliances en mobilisant les organisations stratégiques pour qu'elles se joignent au processus; associer les organisations ayant des intérêts communs, y compris les donateurs et les organismes du secteur privé.

E. Coordination des activités de la Décennie

- 14. Conformément à la résolution 64/201, qui a chargé les organismes des Nations Unies dont le travail concerne le domaine visé par la résolution de mettre en œuvre la Décennie, l'Équipe spéciale interorganisations est composée des entités suivantes: Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, PNUE, PNUD, FIDA, Convention sur la diversité biologique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale pour les migrations, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Forum des Nations Unies sur les forêts, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Université des Nations Unies, ONU-Eau et Organisation météorologique mondiale. Sur recommandation de ces organismes et une demande écrite du Secrétaire exécutif de la Convention sur la lutte contre la désertification, chaque institution jugée compétente nommera un point focal pour l'Équipe spéciale interorganisations.
- 15. Il faudra coordonner la planification des activités de l'année pour décider du thème, des messages clefs à communiquer et des propositions d'actions, ainsi que pour optimiser la diffusion des informations et élaborer des rapports annuels sur l'état d'avancement des activités. Dans la mesure du possible, la coordination sera assurée par des petites équipes autonomes. Le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification fera office de point focal en coopération avec au moins un autre membre de l'Équipe spéciale interorganisations désigné pour appuyer la mise en œuvre du thème de l'année.

F. Suivi et évaluation

- 16. La résolution 64/201 prie le Secrétaire général de rendre compte, à la soixanteneuvième session de l'Assemblée générale, des actions menées pour mettre en œuvre les manifestations de la Décennie. Afin de faciliter l'élaboration du rapport du Secrétaire général, l'Équipe spéciale interorganisations préparera chaque année un rapport de deux pages sur le résultat des manifestations. Dans toute la mesure possible, de brefs comptes rendus audiovisuels des manifestations seront également réalisés. Les membres de l'Équipe spéciale interorganisations pourront se servir de ces rapports pour informer leurs organes directeurs des activités menées.
- 17. Ces rapports pourront porter notamment sur:
 - Les thèmes, objectifs et activités de chaque année;
 - Les résultats et l'incidence de ces activités aux niveaux mondial et régional;
 - Le retentissement public au niveau mondial;
 - La répartition géographique des manifestations;
 - Les ressources humaines, financières et autres qui ont été mobilisées;
 - Les meilleures pratiques, les retards et les reculs;
 - · Les recommandations stratégiques.

G. Ressources nécessaires

18. La Décennie mobilisera une part importante des ressources nécessaires grâce à la collaboration entre institutions, mais la mobilisation de ressources additionnelles est envisagée par la résolution 64/201, de manière à faire face au manque de moyens et aux responsabilités additionnelles. Les initiatives visant à trouver des ressources financières et

techniques viseront les gouvernements, et en particulier les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les institutions financières internationales et les États membres. Des ressources en nature seront obtenues grâce à des partenariats avec des institutions n'appartenant pas au système des Nations Unies par exemple pour des enquêtes publiques concernant les messages appropriés, le parrainage et l'organisation de concours, l'attribution de prix et les campagnes faisant intervenir le grand public et le suivi sur le terrain.

19. L'Équipe spéciale interorganisations réalisera des activités conjointes destinées à collecter des fonds pour ses activités, dont des collectes de fonds pour des projets bilatéraux et la création d'un fonds d'affectation spéciale sous l'égide de l'organisation point focal, à savoir la Convention sur la lutte contre la désertification. S'agissant de la responsabilité sociale des entreprises, les entités du secteur privé disposant de l'expertise requise pourraient être encouragées à détacher des volontaires qui participeraient aux manifestations de la Décennie. Les entreprises pourraient apporter leur aide dans les domaines suivants: organisation des manifestations, études de marché, mise au point d'un site Web, formation des journalistes ou conception des produits de la campagne.

IV. Plan d'action

20. Le plan d'action propose des approches de nature tactique qui sont susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte. Il s'inspire des enseignements tirés d'autres Décennies et en particulier des thèmes, de la nature et de l'organisation de ces Décennies, de l'endroit où les manifestations ont eu lieu et de la manière dont la participation du public a été encouragée. Il souligne également les éléments essentiels d'une stratégie médias efficace.

A. Participation

21. Une approche décentralisée mais coordonnée de la planification et de la mise en œuvre des manifestations et d'autres activités, fondée sur la participation, renforcera l'appropriation par les intéressés^c. Pour y parvenir, il faudrait: a) planifier les activités longtemps à l'avance; b) établir des équipes différentes pour la planification et la mise en œuvre; c) faire participer des acteurs n'appartenant pas au système des Nations Unies pour la planification et la mise en œuvre; et d) mettre en œuvre un projet de plan annuel clair pour les activités, prévoyant un délai suffisant pour permettre une bonne gestion et le bon déroulement du processus. Un site Web et des outils appropriés seront conçus pour faciliter la participation du public.

B. Manifestations

22. Pour chaque cycle de planification, on décidera du thème choisi et du type d'activités à organiser et en particulier de leur structure, et du lieu où elles se dérouleront ainsi que des événements et des activités récurrentes spécifiques de la Décennie. Pour éviter toute concurrence avec d'autres activités des Nations Unies, la Décennie s'alignera sur les autres manifestations prévues et s'y associera, notamment celles concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et les autres grandes questions liées au développement durable. Le

c Assemblée générale des Nations Unies. Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017). Document A/63/190, p. 5.

tableau ci-dessous donne la liste provisoire des thèmes de la Décennie compte tenu du calendrier actuel des Nations Unies.

Tableau

Thèmes et manifestations proposés pour la Décennie

Année	Nature de la manifestation	Thème	Motif
2010	Mondiale & régionale	Régionale	Pour le lancement de la Décennie dans chacune des régions il faut adopter une perspective régionale et des thèmes concernant la région
2011	Mondiale	Forêts	La déforestation des forêts sèches est un fait incontesté; le boisement pourrait intéresser le secteur privé et attirer l'attention des médias mondiaux dans le contexte de l'Année internationale des forêts avant la dix-septième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; ce thème permettrait de lancer l'étude sur les aspects économiques de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse à l'occasion du sommet de haut niveau consacré à ces questions lors de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale
2012	Nationale	Coopératives/ Rio+20	Les coopératives ont joué un rôle clef pour ce qui est de sortir les populations des zones arides de la pauvreté; la durabilité des zones arides est indispensable à la survie des générations présentes et futures
2013	Régionale	Eau	Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau; situation concernant la sécheresse; un an écoulé depuis la conclusion prévue des accords en matière de changements climatiques (Protocole de Kyoto) et avant la fin de la Décennie consacrée à «l'eau source de vie»
2014	Mondiale	Examen quinquennal	Rapport intérimaire à l'Assemblée générale; milieu de la Décennie
2015	Nationale	Biodiversité	Milieu de la Décennie consacrée à la biodiversité
2016	Régionale	Sécurité alimentaire	
2017	Mondiale	Migration	
2018	Nationale	Pauvreté	Conclusion de la Décennie pour l'élimination de la pauvreté; les populations des zones arides sont parmi les plus pauvres du monde
2019	Régionale	Changements climatiques	Bilan de la situation dans les zones arides dix ans après les accords de Copenhague
2020	Mondiale	Bilan de la Décennie	Dernière année de la Décennie; manifestations régionales tous les deux mois suivies d'une manifestation mondiale finale

23. Pour 2016 et 2017, années pendant lesquelles aucune manifestation n'est prévue, l'Équipe spéciale interinstitutions de la Décennie décidera des thèmes les plus appropriés en fonction de la suite donnée au rapport du Secrétaire général à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale en 2014. La décision finale quant au thème choisi sera prise par l'Équipe spéciale interinstitutions au cours du cycle de planification de chaque année afin de garantir sa pertinence.

C. Nature de la manifestation

24. L'organisation de manifestations aux niveaux régional et international se fera d'une année sur l'autre. De cette manière, les manifestations seront variées et les délais de planification suffisants, la tâche ne sera pas trop lourde pour l'Équipe spéciale interinstitutions et les organisations locales participeront à l'organisation des manifestations. La colonne 2 du tableau 1 ci-dessus montre à quel niveau les manifestations devraient se tenir, les manifestations internationales devant coïncider avec la soixanteneuvième session de l'Assemblée générale pendant laquelle le Secrétaire général présentera un rapport intérimaire et avec l'année 2020 qui marque la fin de la Décennie.

D. Activités

- 25. Compte tenu du faible intérêt que suscitent les questions relatives aux écosystèmes des zones arides et désertiques et leur faible visibilité, et sachant que d'autres activités se déroulent au titre d'autres Décennies, la campagne sera axée sur des manifestations à la fois novatrices, participatives, éducatives et intéressantes. On trouvera dans le tableau cidessous la liste des activités qui pourraient être incluses dans le cadre de la campagne. Pour mener activement la campagne, la Décennie s'assurera aussi l'appui d'une société de marketing ou de relations publiques pour réaliser des campagnes spécifiques au niveau mondial et l'aide de volontaires pour travailler sur le projet en fonction de la disponibilité des fonds.
- 26. En outre, une coopération fructueuse au sein de l'Équipe spéciale interinstitutions ainsi qu'avec d'autres organismes permettrait d'optimiser la visibilité de la Décennie et l'utilisation efficace des ressources. L'expérience montre que les manifestations et activités fondées sur la participation et produisant des résultats tangibles suscitent un grand intérêt parmi le public et les médias. Pour favoriser la participation, trouver des idées novatrices et maintenir la visibilité des activités tout au long de l'année, les outils en ligne seront largement utilisés pour:
 - a) Trouver des idées novatrices pour les manifestations;
- b) Élire les gagnants de concours parmi les noms sélectionnés par les experts et identifier les «héros des zones arides», c'est-à-dire les individus qui, grâce à leur action, ont apporté une contribution significative à l'amélioration de la situation dans ces zones;
- c) Incorporer les manifestations de la Décennie dans les activités existantes de l'Équipe spéciale interinstitutions et des autres institutions qui y participent;
- d) Chercher les possibilités de réaliser des activités en faveur de la Décennie en même temps que celles célébrant d'autres Décennies telles que la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité et la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.

E. Éléments caractéristiques de la Décennie

27. La Décennie définira ses caractéristiques c'est-à-dire les manifestations récurrentes qui se dérouleront à des périodes fixes et visent à créer un sens d'appartenance et d'anticipation, à maintenir la visibilité des thèmes de la Décennie tout au long de l'année et à assurer la mise en œuvre des projets dans les délais. La manifestation annuelle est le plus important de ces événements récurrents; elle aura lieu en même temps que la Journée mondiale de lutte contre la désertification, le 17 juin. Les autres éléments caractéristiques proposés sont les suivants:

- a) Une date limite fixe pour l'annonce des activités qui se dérouleront chaque année, les concours par exemple, le thème, la période pendant laquelle se déroulera la campagne et les activités de lancement et de clôture;
- b) Un cadeau surprise pour les populations des zones arides qui sera réalisé chaque année parmi les autres matériels mis au point pour la campagne. Il pourra s'agir par exemple d'un jeu, d'une chanson ou d'un poème, ou encore de messages vidéo du Secrétaire général et du Secrétaire exécutif de la Convention sur la lutte contre la désertification et de prix récompensant les «héros» des zones arides;
 - c) La nomination de «gardiens» et de «héros» des zones arides.

F. Lancement et conclusion de la Décennie

28. La Décennie a été lancée en 2010. Tout un éventail d'activités s'échelonnant sur l'année entière est prévu pour 2020 afin de marquer la fin de la Décennie. S'inspirant de l'expérience des lancements de 2010, chacune de ces manifestations sera unique et aboutira à la manifestation mondiale qui se tiendra de préférence à la fin de l'année. Au total six manifestations sont prévues – cinq manifestations régionales et une manifestation mondiale; il est donc proposé de prévoir une activité tous les deux mois. Les manifestations appropriées à la saison seraient utiles dans la mesure où elles attirent davantage l'attention du public et des médias sur le message de la Décennie.

V. Stratégie face aux médias

- 29. La Décennie a besoin de la participation des médias pour faciliter la mise en œuvre de sa stratégie. Il serait donc bon de commencer par voir quels sont les obstacles à cette participation: a) lassitude des médias en ce qui concerne les décennies; la nouveauté est donc essentielle; b) la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse/la gestion durable des terres sont des thèmes complexes et peu porteurs; par conséquent les messages et ceux qui les font passer sont très importants; et c) mauvaise compréhension et idées fausses concernant la désertification, ce qu'il convient donc de rectifier. Pour encourager les journalistes à écrire sur la Décennie, un partenariat sera proposé aux chaînes de télévision internationales et aux associations de journalistes pour créer un prix annuel décerné au journaliste qui écrira le meilleur article sur les questions relatives aux écosystèmes des zones arides et désertiques.
- 30. Compte tenu du nombre de thèmes abordés au cours de la Décennie, chaque année, l'Équipe spéciale interinstitutions mettra au point un bon dossier de presse adapté pour chacun d'eux, qui contiendra les éléments suivants:
 - a) Un bref message introductif expliquant l'essence de la Décennie;
- b) Un message concis (portant sur trois points au maximum) concernant le thème de l'année;
 - c) Des petites phrases percutantes sur le thème de l'année;
 - d) Des fiches d'information portant sur les dimensions régionale et mondiale;
- e) Des cartes, des chiffres, des tableaux et des illustrations interactives concernant les fiches d'information;
 - f) Le récit d'expériences réussies concernant le thème;
- g) Des matériels, de préférence visuels, à l'usage des médias: vidéos, clips radio, récits d'histoires vécues, photos et illustrations;

- h) Un bulletin d'information spécial pour éclairer le public concernant le thème de l'année;
 - i) La liste des experts à interroger dans chaque région.

VI. Ressources

- 31. Pour toutes ces manifestations, il faut produire divers types de matériels qui seront utilisés au cours des campagnes. Outre les approches habituelles en matière de collecte de fonds décrites ci-dessus, l'Équipe spéciale interinstitutions fera appel au public en sollicitant des idées, des contributions en espèces et l'aide de volontaires. L'Équipe spéciale interinstitutions et les autres organismes qui collaborent à l'organisation des manifestations sont particulièrement encouragés à faire connaître la Décennie au cours des activités qui s'y rapportent.
- 32. Des ressources d'appui peuvent être demandées sur le site Web de la Décennie: http://unccd.unddd.int. Les ressources pour la campagne seront également mises à disposition sur ce site. Il s'agit de bases de données, de matériels pour la campagne, de publications électroniques et sur papier et d'informations et d'annonces générales.

VII. Propositions d'activités

33. Les activités proposées ci-dessous pourraient être mises en œuvre de manière indépendante en tant que manifestations propres à la Décennie ou associées à d'autres activités réalisées par les membres de l'Équipe spéciale interinstitutions ou d'autres organismes.

Activités proposées au cours de la Décennie

1. Activités

- Publier les meilleures pratiques en matière de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse sous le titre: «Histoires des zones arides»
- ii) Organiser des expositions itinérantes
- iii) Organiser des spectacles itinérants
- iv) Créer des marionnettes
- v) Organiser des festivals livres, musique, films, photos, art, sites du patrimoine, etc.
- vi) Accueillir des événements sportifs amicaux
 - a) Course de bienfaisance: «Courir pour les zones arides»
 - b) Match de football Europe contre Afrique, etc.
- vii) Composer un hymne de la Décennie
- viii) Organiser des camps de jeunes en rapport avec les zones arides
- ix) Vendre des produits des zones arides sur les marchés pendant les manifestations

Activités proposées au cours de la Décennie

- Concevoir des jeux informatiques dérivés de jeux joués uniquement dans les zones arides ou sur le thème des écosystèmes et des cultures des zones arides
- xi) Organiser des expositions dans des musées, des librairies et des forums adaptés (Forum économique mondial, sommets du G-20)
- xii) Réaliser des programmes de plantation d'arbres dans les écoles, avec des pépinières spécialisées dans la préparation des couches de semis et systèmes d'arrosage
- xiii) Promouvoir le renforcement des bonnes pratiques dont l'efficacité est avérée par diverses entités
- xiv) Faire connaître des programmes portant sur d'autres sources possibles de subsistance, en particulier ceux encourageant la création d'entreprises
- vv) Organiser des voyages d'étude et des visites d'échange dans le cadre de la coopération Sud-Sud
- Créer des comptes Facebook et sur d'autres réseaux sociaux pour la Décennie, les alimenter régulièrement: récits, bonnes pratiques, problèmes émergents
- xvii) Organiser des concours
 - a) Un prix destiné aux journalistes/médias pour les encourager à écrire sur la désertification
 - b) Un concours international de photos

2. Créer une coalition globale – Relations institutionnelles

- Encourager la création de réseaux régionaux constitués principalement d'organisations de la société civile, de préférence au niveau local, pour stimuler l'action locale contre la désertification
- ii) Créer une «Alliance des zones arides»
- iii) Désigner des pays chefs de file qui pourraient soutenir les activités de la Décennie
- iv) Créer des clubs de l'environnement dans les écoles ou devenir membre du «Club UNESCO» existant pour mener des activités de sensibilisation conjointes comme la plantation d'arbres ou la création de pépinières
- v) Collaborer avec les instituts de recherche et les milieux universitaires pour identifier des essences résistantes pouvant prospérer dans des conditions climatiques difficiles
- vi) Travailler avec les musées d'histoire naturelle et les bibliothèques
- vii) Associer d'autres projets pertinents concernant la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse comme la «Grande muraille verte» et travailler en étroite collaboration avec leurs concepteurs

Activités proposées au cours de la Décennie

3. Présentations

- De 2011 à 2014, mettre au point du matériel, des images, des photos, des histoires vraies, etc., portant sur «la vie avant» (les campagnes de la Décennie), puis de 2015 à 2019 produire un matériel similaire sous le thème «la vie après» pour montrer les différences
- Produire du matériel montrant en quoi les communautés qui ont adopté de bonnes stratégies de gestion des terres ont de meilleurs résultats que les autres
- iii) Préparer des messages exposant à la fois le problème et les solutions, le potentiel que représentent les zones arides et les possibilités d'investissement dans ces zones
- iv) Organiser des campagnes à l'intention des enfants sur la manière dont il faut utiliser la terre
- v) Élaborer un rapport sur la situation des zones arides accompagné d'une analyse quantitative sur la productivité et la valeur des écosystèmes des zones arides et désertiques
- vi) Produire une série de documentaires vidéo sur différents villages de zones arides dans lesquels des progrès sensibles ont été enregistrés ces dernières années
- vii) Proposer des règles empiriques sur la question de la désertification à partir des connaissances scientifiques utiles telles que la règle voulant que pour chaque arbre coupé on en replante deux
- viii) Publier une brochure interinstitutions sur la terre, inspirée du rapport du Groupe de la gestion de l'environnement du PNUE
- ix) Examiner à la fois les réussites et les échecs au niveau des politiques et des programmes afin d'établir les éléments à changer